



Nom du responsable de CTD

Mme Christiane FINO

☎ : **06.23.41.23.01**

Mail : **christianefino13@gmail.com**

Adresse : **1, place des Myosotis - Les Pérounes - 13118 ENTRESSEN**

A Marseille, le 19 Septembre 2018.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 Septembre 2018.

Présents : Christiane Fino - Jean-François Catteaux - Paule Phalippou - Huguette Giraud - Marcel Vérando

Absents excusés : Christian Aimar- Marc Dubois.

CONDOLEANCES :

Nous avons appris avec stupeur le décès de Michel CASTILLON, coureur de Massalia Cyclisme, catégorie GS. Les membres du Conseil d'Administration Ufolep 13 et les membres de la Commission Technique Départementale Cycliste s'associent pour présenter leurs sincères condoléances à la famille.

MISE AUX POINTS :

Une mise aux points par la responsable de la Commission Technique Départementale Cycliste 13 a été faite pour rappeler le rôle de cette commission et de ses membres afin que la saison 2018/2019 se passe dans d'excellentes conditions.

AUTRES FEDERATIONS :

Il est rappelé à tous que les coureurs des autres fédérations ne sont pas admis en UFOLEP **SAUF** s'ils présentent une licence et un carton de course pris auprès d'un club AFFILIE UFOLEP.

CHAMPIONNAT NATIONAL :

Félicitations aux coureurs qui ont représenté dignement le département des Bouches du Rhône lors du championnat national. Merci à Daniel LONGO pour son implication et sa représentation lors des cérémonies protocolaires.

SUPERIORITE :

La commission a constaté une supériorité flagrante du coureur Patrick Messy (coureur de GS) lors de la course du 19/08/2018 à Port de Bouc.

ANNULATION DE COURSE :

Bien qu'ayant l'autorisation du Port Autonome de Marseille, le club d'Istres Sport Cyclisme n'a pas été en mesure de donner les documents nécessaires au bon déroulement de la course du Ventillon. Cette manifestation cycliste se déroulant sur un site privée mais ouvert à la circulation, une autorisation de la mairie de Fos sur mer n'a pu être présentée.

Le directeur de course et les membres du jury n'ont pu donner leur accord pour le départ des courses sous l'égide de l'Ufolep 13.

Un rapport écrit a été adressé au Président du Comité 13 à sa demande.

DESCENTE DE CATEGORIE :

FAYARD	René	CS CRAVEN	de 3 en GS	ACCORDE
---------------	------	-----------	------------	---------

MONTEE AUX POINTS :

BARBINI	Romain	VC PORT DE BOUC	de 2 en 1
DEVISSI	Olivier	SSMC MIRAMAS	de 3 en 2

RAPPEL :

Les freins à disques sont toujours interdits dans les courses (ref : règlement national)

COURSES EN NOCTURNES :

En prévision de l'année 2019, deux clubs ont demandés l'organisation de courses en nocturne, la commission départementale émet un avis favorable pour ces organisations.

ACTIVITES CYCLISME UFOLEP :

La gestion des activités cyclisme au sein de l'UFOLEP 13 pour la prochaine saison se voit doter d'une sous section VTT.

Pour l'établissement des cartons de courses pour CYCLOSPORT, CYCLOCROSS, VTT aucun changement, les demandes se feront comme les autres années auprès de la responsable de la commission après avoir obtenu les licences avec les mentions nécessaires pour chaque discipline.

REUNION DES PRESIDENTS DE CLUB ; A NOTER SUR VOS AGENDAS

Cette réunion aura lieu **le samedi 24 Novembre 2018 à 15H00 dans les locaux de PORT DE BOUC (vélodrome)**

Une convocation sera adressée à tous les présidents de clubs du 13 précisant les modalités de cette réunion. L'établissement du calendrier pour la saison 2018/2019 (cyclo sport, cyclo cross et VTT) sera fait à ce moment là.

BF10 :

Après avoir eu le tronc commun, deux stagiaires commissaires sont en attente de se présenter pour obtenir le spécifique cycliste (faute d'autres candidats), aussi en accord avec le Président du Comité 13, il a été demandé que ces 2 personnes obtiennent leur agrément de commissaires par RICA afin qu'elles puissent officier en tant que tels pour la saison 2018/2019. Un dossier est en cours de réalisation pour validation par le National en accord avec la région PACA.

FIN DE LA REUNION 20h15